

## Budget communal 2018

Une nouvelle année de gros investissements

**Des investissements majeurs seront réalisés dans le courant de l'année. Parmi eux, la livraison des ateliers municipaux et le lancement de l'opération Conotte. Le tout sans avoir recours au levier fiscal.**

Cette année sera marquée par l'ouverture du nouveau centre technique municipal. «L'investissement majeur de notre mandat, pour un montant de 2,3 millions d'euros», rappelle P.-S. Ablain, adjoint aux finances. Si ce nouvel équipement n'est pas des plus visibles pour les habitants, «il était important d'offrir des conditions de travail décentes aux agents qui œuvrent au service des Montreuillais», souligne l'élu. Plus fonctionnel, cet équipement sera aussi

plus rationnel grâce au regroupement des ateliers municipaux en un seul lieu.

### Un terrain synthétique à Conotte

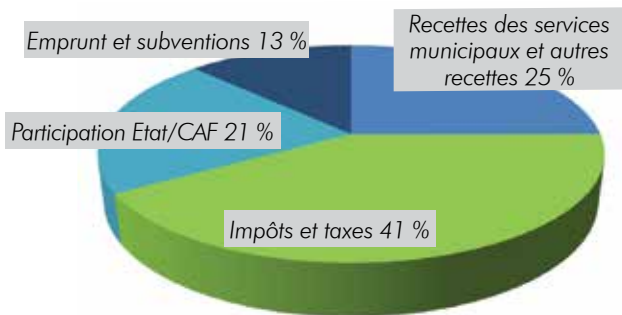
L'opération Conotte marquera le dernier gros investissement du mandat. Elle permettra de résoudre les désordres hydrauliques du quartier avec le creusement de deux bassins d'orage. La terre récupérée servira à rehausser le terrain du stade Conotte, actuellement en stabilisé et bientôt en synthétique, pour les footballeurs et les scolaires. Sur ce volet, la municipalité entend prendre tout le temps nécessaire pour assurer les garanties d'innocuité des substances de garnissage. 960 000 € sont à la clé et la prudence est mère de sûreté lorsqu'il s'agit de santé publique. Enfin, la construction d'une zone d'habitat mixte entrera dans le cadre de

cette opération globale d'aménagement.

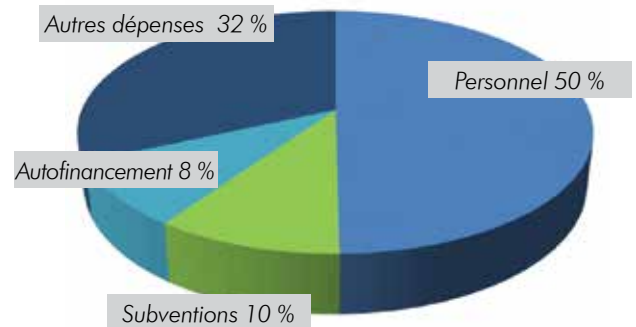
### Un nouveau clocher

D'autres investissements majeurs jalonnent 2018, comme l'édification du nouveau clocher de l'église, pour un montant de 110 000 €, subventionnée à 80 % par la souscription privée, la paroisse et la Fondation du patrimoine. A noter encore, l'aménagement d'un ponton sur la Mayenne, l'acquisition d'une balayeuse avec Avrillé et le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Kamen. A la faveur d'une politique de désendettement menée ces dernières années, la municipalité n'aura que partiellement recours à l'emprunt en 2018 pour réaliser ces nouveaux investissements, financés sans hausse des impôts locaux.

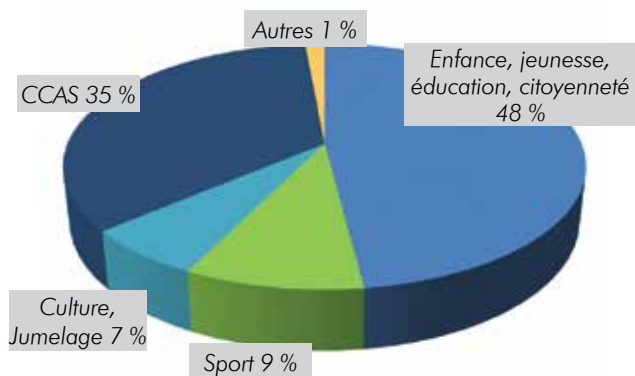
### RECETTES COMMUNALES 2018



### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### SUBVENTIONS COMMUNALES



### DEPENSES PAR MISSION

Mission	Dépenses de fonctionnement	Investissement
<b>Administration générale</b>	5 696 730 €	320 249 €
<b>Enfance/jeunesse/éducation</b>	596 566 €	19 318 €
<b>Solidarité/action sociale</b>	742 089 €	4 611 €
<b>Sport</b>	89 530 €	25 950 €
<b>Culture/tourisme/jumelage</b>	153 180 €	11 500 €
<b>Espaces et bâtiments publics</b>	653 765 €	1 931 265 €

### CHIFFRES CLÉS

- **12,955 M** euros de budget global (13,282 M € en 2017)
- **8,595 M** euros de dépenses de fonctionnement (8,442 M € en 2017)
- **4,359 M** euros de dépenses d'investissement (4,840 M € en 2017)

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018



## Questions à Pierre-Samuel Ablain

Adjoint au Maire chargé des finances

### Encore de gros investissements cette année. Avez-vous atteint vos objectifs ?

«L'intégralité du programme sur lequel nous nous sommes engagés en 2014 sera réalisée d'ici à la fin du mandat, avec deux grandes années d'investissements en 2017 et 2018, le temps de voir les projets se concrétiser. Nous sommes même allés au-delà de nos objectifs avec la construction d'un centre technique municipal, afin d'offrir à nos 28 agents des conditions de travail dignes d'une commune comme la nôtre. De fait, les deux années qui viennent verront un ralentissement des investissements.»

### Alors que les dotations de l'Etat sont en baisse, comment avez-vous réussi à atteindre vos objectifs ?

«Nous aurons cette année recours à l'emprunt, le dernier du mandat, dans une proportion qui reste à déterminer, car nous attendons des subventions. 550 000 € pour l'opération Conotte, par exemple, entre les aides de l'Etat, d'Angers Loire Métropole et de la Fédération du football amateur. 28 000 € pour l'aménagement du ponton sur la Mayenne. Mais surtout, si nous avons pu investir, c'est grâce à notre politique de désendettement de ces dernières années, sans hausse d'impôts et tout en maintenant les subventions aux associations. Notre niveau d'endettement est aujourd'hui inférieur aux villes de même strate.»

### A l'heure des coopérations intercommunales, est-ce pour vous une source d'économies ?

«Effectivement. Afin de réduire les coûts de fonctionnement de la ville, nous avons décidé de mutualiser les équipements avec les communes voisines. Avec Avrillé plus particulièrement. Nous allons acheter une balayeuse pour 180 000 €, dont nous partagerons le coût par moitié. Une réflexion est en cours afin d'envisager d'autres mutualisations, de services ou d'équipements. En matière de réduction des coûts, il faut aussi préciser que le retour de la semaine d'école à quatre jours à partir de la rentrée prochaine, décidée en concertation avec les conseils d'écoles, nous permettra d'économiser une partie des 80 000 € que coûtait jusque-là la prise en charge des temps d'accueil périscolaire.»

- **704 577** euros de capacité d'autofinancement (292 140 € en 2017)
- **1220** euros de dette par habitant
- **16,94** % de taux de taxe d'habitation
- **41** % de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties